



Groupement des Cartes Bancaires "CB"

BON DE COMMANDE DE PRODUITS ET SERVICES DE TEST CB

TARIFICATION 2017

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez nous écrire :

@ Par e-mail : cartes-de-test@cartes-bancaires.com

■ Par courrier : Groupement des Cartes Bancaires
Service Cartes de Test
151 bis, rue Saint-Honoré
75001 Paris

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet et sa FAQ :

<http://www.cartes-bancaires.com/fr/vous/industriels#nav2>

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

RÉFÉRENCE: RMA/GOS/CDT/08-002
VERSION : V.3.7
DATE : 12/05/2017

1. COMMANDE DE PRODUITS ET SERVICES DE TEST CB

1.1. Procédure de commande

Télécharger, la dernière version du Bon de commande disponible à l'adresse suivante :

<http://www.cartes-bancaires.com/fr/vous/industriels#nav2>

- 1 Envoyer, le Bon de Commande dûment renseigné :
 - Soit par e-mail : cartes-de-test@cartes-bancaires.com
 - Soit par courrier : **Groupelement des Cartes Bancaires**
Service Cartes de Test
151 bis, rue Saint-Honoré - 75001 Paris

- 2 Obtenir, un numéro de commande.
Pour les commandes complètes et correctement renseignées, un e-mail de confirmation sera envoyé par le service cartes de test accompagné d'un numéro de commande pour signifier la prise en compte de celles-ci.

- 3 Régler la commande :
Tout règlement doit être accompagné du numéro de commande remis par le service Cartes de test **sous 8 jours** :
 - **Par virement bancaire** en précisant lors du virement dans le libellé le nom de la société suivi du numéro de commande CB. Le RIB sera communiqué lors de l'étape 2 avec le numéro de commande.

 - **Par chèque** : libellé à l'ordre du Groupelement des Cartes Bancaires, avec le numéro de commande indiqué au dos du chèque, à envoyer par courrier, avec le Bon de commande à l'adresse suivante :

Groupelement des Cartes Bancaires
Service Cartes de test
151 bis rue Saint-Honoré - 75001 Paris

- 4 Informé du règlement de la commande :
Afin d'assurer le suivi de la commande, confirmer votre paiement à l'adresse cartes-de-test@cartes-bancaires.com en précisant en objet, le numéro de votre commande.

- 5 Traitement de la commande :
Le traitement de la commande se fera à réception du règlement.
L'envoi de la commande sera confirmé par e-mail à l'adresse indiquée sur le Bon de Commande.

Bon de commande de produits et services de test CB – tarification 2017 nouveaux produits

Remarque : Le Groupement des Cartes Bancaires "CB" se réserve le droit de ne pas délivrer des Cartes "CB" de Test ou de Développement pour des raisons de sécurité.

Délai de traitement :

- Produits cartes « CB » de test :

Le délai traitement d'une commande est de 8 jours ouvrés à dater de la réception du paiement.

Ce délai, est susceptible d'être allongé pour des commandes dépassant 10 lots par type de produits.

Les produits Cartes "CB" de Test ou de Développement sont envoyés par courrier en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée dans le Bon de commande.

Le délai de livraison habituellement constaté est de 3 jours ouvrés. Ce délai est donné à titre indicatif. Le Groupement des Cartes Bancaires ne saurait être tenu pour responsable d'un délai plus long.

- Contrat commerçant de test (Acquisition de test et Cartes commerçant) :

Le délai traitement d'une commande est de 8 jours ouvrés à dater de la réception du paiement.

Le délai d'ouverture ou de renouvellement d'un contrat commerçant est habituellement de 2 jours ouvrés, à dater du traitement de la commande.

Dans le cas où la commande est associée à une carte commerçante, celle-ci sera envoyée dans les meilleurs délais suivant le traitement de la commande. Le délai de livraison habituellement constaté est de trois semaines. Ce délai est donné à titre indicatif. Le Groupement des Cartes Bancaires ne saurait être tenu pour responsable d'un délai plus long.

Remarque : Un e-mail d'information sera adressé aux utilisateurs pour informer des périodes de fermetures du service de commercialisation, notamment pour les périodes estivales ou de fin d'année.

2. CONDITION D'UTILISATION

Les conditions d'utilisation des Cartes "CB" de Test et de Développement sont décrites dans l'« *Engagements de l'Utilisateur* » décrivant les obligations de l'Utilisateur relatifs à la délivrance et à l'utilisation des Cartes "CB" de Test et de Développement.

Les Cartes "CB" de Test et de Développement ne peuvent être utilisées que par l'Utilisateur référencé.

Il est à noter, que sur les systèmes appelé « OSCAR » les cartes de test feront l'objet d'un refus systématique en attendant des évolutions protocolaires.

2.1. Cartes perdues/volées

L'Utilisateur doit signaler dans les plus brefs délais à compter de la constatation du fait, tout vol ou toute perte de Cartes "CB" de Test pour la mise en opposition, en adressant un message à l'adresse email suivante :

cartes-de-test@cartes-bancaires.com

2.2. Cartes non fonctionnelles

Une carte non fonctionnelle doit être renvoyée au Groupement des Cartes Bancaires "CB", *Service des Cartes de Test*.

Si une Carte "CB" de Test ou de Développement est endommagée physiquement ou suite à un usage excessif ou à cause d'erreurs de manipulation de l'Utilisateur, dans la zone personnalisée du microcircuit, le Groupement détruit la carte et avertit l'utilisateur de cette destruction (exemple : 3 codes faux...).

2.3. Transaction

Toute utilisation de Carte de test ou de Contrat commerçant venant à générer un flux de transaction (télécollecte, autorisation,..) excessif ou inhabituel pourra donner lieu à une suspension du service.

2.4. Contrat commerçant

Pour être renouvelé, un bon de commande dûment renseigné devra être reçu au plus tard dans les 8 jours ouvrés précédant la date d'expiration du contrat concerné (cf :1.1 Procédure de commande). A défaut le contrat sera clôturé.

Les transactions réalisées depuis un contrat commerçant de test ne font pas l'objet d'une compensation.

3. FACTURATION

La facturation des commandes Cartes de Test s'effectue toutes les fins de mois. La référence de votre commande à reporter sur votre facture doit être indiquée dans la partie réservée "Référence client" sur le bon de commande. Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser votre demande à :

compta-clients@cartes-bancaires.com

ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR – CARTES "CB" DE TEST ET DE DEVELOPPEMENT

La société utilisatrice (ci-après "l'Utilisateur") souhaite pouvoir utiliser des cartes, conformes aux spécifications de la Carte Bancaire "CB" afin de tester des équipements ou applications de paiement et de retrait.

Le Groupement des Cartes Bancaires "CB" (ci-après dénommé le Groupement) est seul habilité à fournir ces cartes permettant d'effectuer des tests, généralement dénommées Cartes "CB" de Test ou Cartes "CB" de développement (ci-après les "Cartes de Test").

Le Groupement reste propriétaire des Cartes fournis dans le cadre de la présente convention de service.

En outre, le Groupement se réserve le droit souverain de refuser toute demande de cartes de test ou de développement après appréciation de la fiche de renseignement.

Le refus de la demande étant signifié par courrier simple.

Ceci étant rappelé, il a été convenu ce qui suit :

Les présentes conditions d'utilisation valent engagement contractuel de la part de l'Utilisateur. Cet engagement prévaut sur tout autre document quel qu'il soit.

ARTICLE 1 – OBJET

Sont indiquées ci-après :

- Les conditions dans lesquelles les Cartes de Test seront mises à la disposition de l'Utilisateur.
- Les conditions d'utilisation des Cartes de Test, étant rappelées, eu égard aux risques sécuritaires que peut faire courir une utilisation frauduleuse des Cartes de Test, que le respect de ces conditions d'utilisation constitue un engagement essentiel de la part de l'Utilisateur qui devra s'y conformer.

ARTICLE 2 : COMMANDES

Pour chaque commande de Cartes de Test, l'Utilisateur devra adresser au Groupement – Service Cartes de Test, un exemplaire du Bon de Commande, un exemplaire du présent document " Engagements de l'Utilisateur ", et un exemplaire de la " Détail de la commande " dûment complétés et signés, l'utilisateur certifiant l'exactitude des renseignements fournis dans ces documents.

ARTICLE 3 - PRIX

La mise à disposition des Cartes de Test est effectuée en contrepartie du paiement par l'Utilisateur des prix fixés par application du tarif en vigueur, disponible sur simple demande au Groupement. Le prix est exigible à la réception de la commande.

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'UTILISATION

1. Les Cartes de Test sont utilisées exclusivement par les membres du personnel de l'Utilisateur. Un responsable de l'Utilisateur est désigné pour leur utilisation.
2. Les Cartes de Test ne peuvent en aucun cas donner lieu à une opération réelle de retrait ou de paiement. Les mentions explicites sur les Cartes de Test permettent très nettement de les différencier des Cartes Bancaires "CB" réelles.
3. Les cartes de test " CB " serviront exclusivement à tester les équipements de paiement et de retrait aux fins de participer au fonctionnement et au développement du système "CB".
4. Les Cartes de Test sont suivies à l'unité et peuvent être mises en opposition sur décision du Groupement, si ce dernier considère que la sécurité du service objet de la présente est menacée. En cas d'opposition sur décision du Groupement, elle est immédiate et notifiée dans les plus brefs délais à l'utilisateur à l'adresse électronique qu'il aura communiquée dans le Bon de commande.
5. Toute tentative de reproduction, de modification du support physique ou du contenu des pistes magnétiques et/ou du microprocesseur est formellement interdite et fera l'objet de poursuites.
6. L'Utilisateur doit effectuer tous les six mois un inventaire précis des Cartes de Test qui lui ont été délivrées, et doit être en mesure de localiser à tout moment l'ensemble des Cartes de Test en sa possession.
7. Sur simple demande du Groupement, l'Utilisateur s'engage à fournir une liste exhaustive des Cartes de Test en sa possession ainsi que la liste des personnes à qui elles ont été confiées.
8. L'Utilisateur s'engage à remettre les Cartes de Test au Groupement à tout moment, à la première demande de celui-ci exprimée par simple lettre. L'Utilisateur les retourne par pli recommandé avec accusé de réception au Groupement ou à un établissement désigné par celui-ci.
9. L'utilisateur a pris connaissance et accepte les conditions d'utilisation respectives des Cartes de Test.
10. Les clés de chiffrement ou d'authentification fournies avec les Cartes "CB" de Développement doivent figurer exclusivement sur des dispositifs de test.

ARTICLE 5 - VOL, PERTE DE CARTES DE TEST "CB"

En cas de vol ou de perte de Carte(s) de Test,

L'Utilisateur :

Représenté par :

Doit immédiatement le signaler au Groupement - Service Cartes de Test (cartes-de-test@cartes-bancaires.com).

L'Utilisateur doit ensuite confirmer la demande de mise en opposition par courrier adressé au Groupement des Cartes Bancaires "CB" - Service Cartes de Test, 151 bis, rue Saint-Honoré – 75001 Paris.

Il doit par ailleurs, faire une déclaration aux autorités de police ou porter plainte auprès du procureur de la république par lettre recommandée AR et en adresser copie au Groupement.

A défaut, l'Utilisateur est réputé négligeant et engage sa responsabilité à l'égard du Groupement conformément aux dispositions prévues à l'article 7.

ARTICLE 6 - DUREE DE MISE A DISPOSITION DES CARTES DE TEST

Les Cartes de Test sont mises à disposition de l'Utilisateur par le Groupement pour la durée de validité de ces cartes. A l'issue de cette période, les Cartes de Test sont automatiquement périmées et ne pourront plus être utilisées. Le Groupement étant propriétaire des cartes, l'Utilisateur s'engage à restituer au Groupement- Service Cartes de Test, les cartes périmées, dans un délai de 30 jours à dater de la fin de la validité. L'exécution de toute nouvelle commande est subordonnée à la restitution des cartes périmées. Toutefois, sur autorisation expresse et écrite du Groupement, l'Utilisateur pourra conserver une ou des Carte(s) de Test périmée(s) aux conditions indiquées par le Groupement dans sa lettre d'autorisation.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur engage sa responsabilité et s'expose à des sanctions financières en cas de violation des présentes dispositions. De même qu'il est responsable de tout dommage ou préjudices subis directement ou indirectement par le Groupement pendant toute la durée du service objet de la présente et postérieurement des conséquences éventuelles susceptibles de survenir qui sont en lien avec l'utilisation desdites cartes par l'Utilisateur.

Tout usage frauduleux ou abusif des Cartes de Test est pénalement réprimé conformément aux dispositions du code monétaire et financier, l'Utilisateur est donc tenu d'assurer leur sécurité et intégrité. Il est à ce titre responsable financièrement à l'égard du Groupement pour tout dommage direct ou indirect en lien avec une infraction pénale ou toute conséquence préjudiciable aux tiers qui en résulterait.

ARTICLE 8 - INCESSIBILITE DES CARTES DE TEST

Les Cartes de Test sont mises par le Groupement à la disposition exclusive de l'Utilisateur, celui-ci ne pouvant les mettre à la disposition de tiers et les conservant exclusivement à l'usage de tests effectués par ses salariés ou préposés agissant sous son contrôle direct et dont l'Utilisateur reste responsable au titre de la présente.

Le droit d'utilisation des Cartes de Test est incessible, l'Utilisateur ne peut donc en aucune manière céder, louer, ou vendre ces cartes.

ARTICLE 9 - TERRITORIALITE

Les Cartes de Test sont utilisables dans les pays de la Communauté Européenne, Japon et Amérique du Nord.

ARTICLE 10 - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Tout litige découlant de la présente est de convention expresse résolu définitivement par voie d'Arbitrage conformément au règlement d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale.

Les arbitres se réuniront à Paris, statueront en droit, la loi française étant seule applicable.

NOM, SIGNATURE ET CACHET DE L'UTILISATEUR

(Précédé par la mention manuscrite "Lu et approuvé")

A, le

A retourner au Groupement signé, accompagné de la commande

Cachet de la société

BON DE COMMANDE

* Champs obligatoires pour aboutir à un traitement de la commande

Vos coordonnées		
<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle		
Nom* :	Prénom* : _____	Fonction* : _____
Adresse* :	_____	

Code Postal* : _____	Ville* : _____	Pays* : _____
Téléphone* : _____	E-mail* : _____ @ _____	
Raison sociale*	_____	
N° TVA Intra-communautaire* :	_____	
N° de Siret* :	_____	
Adresse de livraison : (si différente de l'adresse ci-dessus) _____		
Code Postal* : _____	Ville* : _____	Pays* : _____
Adresse de facturation : (si différente de l'adresse ci-dessus) _____		
Code Postal : _____	Ville : _____	Pays : _____
Votre référence client à reporter sur la facture :		

Modalités de paiement*
<input type="checkbox"/> Par chèque (à l'ordre du Groupement des Cartes Bancaires).
<input type="checkbox"/> Par virement bancaire (RIB disponible sur demande à : cartes-de-test@cartes-bancaires.com)

Précisez les raisons justifiant votre demande*	
<input type="checkbox"/> Test d'acceptation de paiement CB / retrait CB	
<input type="checkbox"/> Test sur système acquéreur CB	
<input type="checkbox"/> Test sur système émetteur CB	
<input type="checkbox"/> Autre - A préciser : _____	
Vos activités* :	
<input type="checkbox"/> Banque	<input type="checkbox"/> Marketing
<input type="checkbox"/> Administration	<input type="checkbox"/> Constructeur / Industrie électronique
<input type="checkbox"/> Commerçant	<input type="checkbox"/> Finance
<input type="checkbox"/> Logistique	<input type="checkbox"/> Mainteneur / Installateur/Distributeur
<input type="checkbox"/> Opérateur Monétique	<input type="checkbox"/> BTP construction
<input type="checkbox"/> Transport	<input type="checkbox"/> Telecom
<input type="checkbox"/> Ingénierie et services informatique / Editeur	<input type="checkbox"/> Autre / Etrangers : _____

Détail de la Commande

Les cartes « CB » de test						
	Article	Désignation	Prix HT Par lot	Quantité	Total H.T.	
Carte de test Associées à un service d'autorisation	Lots 10 cartes « Standards » DUAL aux profils uniques (Sans-contact et contact)					
	ST11Dr_V	CB sur la base applicative Visa	509.00 €			
	ST10Dr_MC	CB sur la base applicative Master Card	509.00 €			
	NEW Lots 10 cartes aux « profils variés » (Nouveau masque, distinction carte crédit /débit)					
	VA11r_V	CB sur la base applicative Visa	418,00 €			
	VA10r_MC_16	CB sur la base applicative Master Card	418,00 €			
	NEW Lots 10 cartes « DUAL Mchip Advance » aux profils uniques (sans-contact et contact)					
	ST11Dr_MC	CB sur la base applicative Master Card	535.00 €			
	Carte de développement Utilisable uniquement dans des conditions de laboratoire	Lots 10 cartes « Standards » DUAL aux profils uniques (Sans-contact et contact)				
		ST11Dd_V	CB sur la base applicative Visa	348.00 €		
ST10Dd_MC		CB sur la base applicative Master Card	348.00 €			
NEW Lots 10 cartes aux « profils variés » (Nouveau masque, distinction carte crédit /débit)						
VA11d_V		CB sur la base applicative Visa	287,00 €			
VA10d_MC_16		CB sur la base applicative Master Card	287,00 €			
NEW Lots 10 cartes « DUAL Mchip Advance » aux profils uniques (sans-contact et contact)						
ST11Dd_MC		CB sur la base applicative Master Card	366.00 €			

Les cartes « CB » de test de génération précédente : Dernier stock					
Carte de test - Associées à un service d'autorisation					
Lots 10 cartes CB aux « profils variés »					
VA10r_MC	CB sur la base applicative Master Card	398.00 €			
Carte de développement - Utilisable uniquement dans des conditions de laboratoire					
Lots 10 cartes CB aux « profils variés »					
ST10Cd_V	CB sur la base applicative Visa	273,00 €			
VA10d_V	CB sur la base applicative Visa	273,00 €			

Le contrat commerçant « CB » de test :					
	Article	Désignation	Prix HT Par contrat	Quantité	Total H.T.
Contrat commerçant de test Utilisable uniquement avec des cartes CB de test de type « cartes de test »	Contrat commerçant de test (Nouveau service CB 5.5) ^{NEW}				
	Contrat CB 5.5	Ouverture de nouveau(x) contrat(s) commerçant pour une durée d'un an.	528 €		
		Renouvellement de contrat(s) commerçant (uniquement disponible pour les contrats non clôturés) pour une durée d'un an.	480 €		
	Contrat CB 5.5 + carte	Ouverture de nouveau(x) contrat(s) commerçant pour une durée d'un an + une carte commerçant de test P03 associée.	566 €		
	Duplicata de carte commerçant de test (P03)				
	Carte commerçant (Duplicata)	Duplicata de carte(s) commerçant de test P03 <i>Numéro des contrats associés à indiquer ci-dessous</i>	38 €		
TOTAL COMMANDE					
TVA 20 %					
TOTAL TTC					

Numéro des contrats à renouveler:

N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _
N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _
N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _
N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _
N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _
N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _

Numéro des contrats associés au duplicata de carte commerçant :

N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _
N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _
N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _
N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _
N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _
N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _	N° Contrat	1999 _ _ _